

# Compte rendu de l'observateur syndical CGT-INRA Conseil d'Administration (CA) - 26 juin 2009 centre Inra de Tours-

Syndicat National CGT-Inra : RN 10 – Porte de St Cyr – 78210 Saint Cyr l'École – Tél. : 01.39.53.56.56 – Fax : 01.39.02.14.50 - Mail : cgt@inra.fr

Madame la Présidente du CA ouvre la séance et accueille Jean-Pierre TILLON vice-président du Conseil Scientifique National qui remplace Jacques SAMARUT.

Elle propose ensuite d'adopter le procès verbal de la séance du 2 avril.

Le représentant CGT indique qu'il ne prendra pas part au vote et dénonce que ce CA se soit tenu sous protection policière. Le représentant CGT rappelle que les représentants du personnel et les administrateurs représentant la CGT et la CFDT n'avaient pas eu connaissance du changement de lieu avant le 2 avril, à la différence des autres administrateurs. Enfin, le représentant CGT ajoute que le premier enseignement à tirer des élections des administrateurs représentant du personnel au CA est que plus de 80% des agents, qui se sont exprimés, ont voté pour les organisations du personnel opposées à la création du consortium-EPCS.

Madame la Présidente précise que la présence de la police était liée à la proximité du premier ministre et qu'il fallait assurer sa sécurité !

**Les administrateurs CGT et CFDT n'ont pas pris part au vote.**

## Point d'actualité

Madame la Présidente expose le projet de réorganisation de l'institut. Ceci se fait concomitamment avec l'évaluation de l'INRA par l'AERES. De plus, la Cour des Comptes va se livrer à un contrôle des six établissements relevant du programme 187 « Recherche dans le domaine de la gestion des milieux et des ressources ». Depuis la mise en place de la LOLF, le budget est organisé par grands programmes. Le programme 187 regroupe les subventions pour charge de service public attribuées aux opérateurs suivants dans le cadre de certaines de leurs recherches : INRA, CEMAGREF, IRD, CIRAD, IFREMER, BRGM.

Madame la Présidente estime que vu la nouvelle configuration, les pôles, les campus... il y a un risque de pilotage externe.

Le représentant CGT relève que s'il appartient à la Direction Générale (DG) d'organiser l'INRA pour qu'il soit plus efficace pour exécuter ses missions, dans le cas présent cela se fait sous la contrainte et que le pilotage externe n'est plus un risque mais une réalité compte tenu de la part majoritaire du financement de l'INRA sur projets.

Madame la Présidente indique que la DG-INRA entend gérer la recherche en deux temps le « temps long » et le « temps court ».

Le représentant CGT précise que, compte tenu du financement par projets, l'INRA ne peut plus organiser la recherche sur le « temps long », et que l'ANR, principal bailleur de fonds, lui impose « le temps court ».

Madame la Présidente résume les recommandations de François HOULLIER : réorganiser la recherche autour des départements placés au cœur de la programmation et de l'animation scientifique, tandis que les centres de dimension territoriale seraient au service « des unités de production de la recherche ».

Le représentant CGT précise que si nous nous réjouissons que les départements restent au cœur du dispositif, il faut sans doute attendre les nouveaux périmètres pour juger de l'ensemble du dispositif.

Jean-Richard CYTERMAN du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche affirme que l'INRA doit tenir compte de l'évolution de son environnement tout en conservant la maîtrise de sa programmation !

Le représentant CGT des salariés de l'agriculture (FNAF-CGT) a demandé à Madame la Présidente de signer une convention de partenariat entre la FNAF-CGT et l'INRA pour développer une étude scientifique sur l'évolution du salariat agricole et notamment des salariés saisonniers. La Présidente répond que l'institut va étudier cette demande.

### **Rapport d'activité 2008**

Après une présentation de la direction générale, ce rapport d'activité montre bien, malgré les propos méprisants de Nicolas SARKOZY sur les personnels des organismes de recherches, que ceux-ci travaillent et produisent des résultats de qualité. Le représentant CGT a donc conseillé à Madame la Présidente d'envoyer un exemplaire à la Présidence de la République. A la différence de Madame la Présidente, le représentant CGT ne s'est pas félicité de l'augmentation considérable du nombre de contrats. Le représentant CGT des salariés de l'agriculture s'inquiète de voir l'institut dépossédé de son autonomie de programmation scientifique au profit du pilotage par les entreprises privées. Les intérêts des sociétés privées étant opposés aux besoins des citoyens.

**La délégation CGT s'est donc abstenue.**

**CFTC et CFDT ont voté pour.**

### **Stratégies d'Alliances et partenariats académiques de l'INRA**

Madame la Présidente a exposé « les nouvelles stratégies d'alliances » notamment avec la Conférence des Présidents d'Université (CPU).

Le représentant CGT a de nouveau affirmé que cette stratégie était de fait réalisée sous la contrainte d'événements extérieurs et qu'elle ne procédait pas d'une réflexion purement interne. Il s'agit de rapports de force entre l'INRA et ses partenaires EPST, EPIC et universités.

Le vice-président du CSN et le représentant du ministère de la recherche ont justifié cette stratégie avec un vrai discours langue de bois. Par ailleurs, nous avons appris que le Président de Centre pourrait négocier une délégation de gestion des UMR avec l'université. Ceci ne doit pas nous rassurer compte tenu de la difficulté qu'ont les universités à gérer leur propre personnel.

### **Budget primitif 2009 : décision modificative numéro 2**

Cette mesure technique présentée par la DG tient compte du fait que la DG INRA a considérablement sous estimé les montants des contrats dans le budget prévisionnel.

En effet 700.000 € viennent abonder le budget 2009. Michel Eddi, directeur général délégué INRA, a affirmé que les nouveaux outils de gestion de l'institut permettraient de mieux estimer les contrats.

Le représentant CGT a rappelé que depuis son dernier mandat, il y a plus de 4 ans, la situation n'avait pas évolué. Par définition l'INRA ne peut estimer par avance le nombre des contrats. L'ANR avec ses critères opaques de sélection ne permet pas à l'INRA d'anticiper les rentrées financières des contrats. De plus le nombre grandissant des contrats ANR aggrave cette situation.

**La délégation CGT s'est donc abstenue, la CFDT et la CFTC ont voté pour.**

### **ARP Adage « Adaptation de l'Agriculture et des Ecosystèmes anthropisés au changement climatique »**

Jean-François SOUSSANA, chargé par la DG INRA mais aussi par la Commission Européenne d'une mission de réflexion sur l'adaptation de l'agriculture face au changement climatique, présente les premières réflexions de son groupe.

Le représentant CGT a souligné que si l'Union Européenne maintient sa logique libérale et ne change pas la nature du développement économique, il est vain d'espérer que les recommandations du groupe

ADAGE débouchent sur des mesures concrètes et positives pour les populations qui vont être les premières touchées par les conséquences du changement global.

### **Schéma directeur pour le Développement Durable à l'INRA**

Paul COLONNA expose ce que l'INRA compte faire pour établir le « bilan carbone » des unités de l'institut en prenant quelques stations pilotes. Madame la Présidente a affirmé que l'INRA « devait être exemplaire en la matière ». Ce bilan intégrera les déplacements des agents mais aussi le bilan carbone des entreprises extérieures intervenant sur les centres dans le cadre de l'externalisation de tâches comme l'entretien des locaux et des espaces verts, la restauration collective...

Le représentant CGT a souligné que quel que soit le diagnostic, les mesures à prendre auront un coût et que celui-ci devra être assumé par l'INRA, son budget devra donc être abondé par les bailleurs de fond ministériels.